

<https://www.bfmtv.com/police-justice/mort-d-un-principal-a-lisieux-le-deces-de-stephane-vi...>

 Vincent Gautier

 3 min read



Mort d'un principal à Lisieux: le décès de Stéphane Vitel lié à un "problème cardiaque"

- [BFMTV](#)
- [Police-Justice](#)



L'entrée du collège Pierre Simon De Laplace de Lisieux, le 12 août 2023, au lendemain de la découverte du corps de son principal, dont les causes de la mort ne sont pas élucidées - LOU BENOIST © 2019 AFP

Stéphane Vitel, 48 ans, avait été retrouvé mort le matin du vendredi 11 août à l'intérieur du collège dont il était le principal, à Lisieux.

Quatre mois après [la mort de Stéphane Vitel](#), le procureur de la République de Caen apporte de nouveaux éléments sur les circonstances du décès du principal du collège Pierre-Simon-de-Laplace de Lisieux (Calvados). "Nous ne sommes probablement pas face à un crime", a indiqué Joël Garrigue à [France Bleu Normandie](#) ce jeudi.

Stéphane Vitel, 48 ans, avait été retrouvé mort le matin du vendredi 11 août dans son établissement. Il s'était rendu au collège après le déclenchement de l'alarme anti-intrusion. "Alors qu'il s'apprêtait à partir en vacances depuis son domicile personnel, il a décidé de faire un détour sur son trajet pour vérification, accompagné de son épouse et de leurs deux enfants mineurs", avait expliqué le parquet dans un communiqué.

La fille de Stéphane, inquiète de ne pas voir revenir son père, était entrée dans le collège et avait trouvé son père inconscient. Stéphane Vitel n'avait malheureusement pas pu être réanimé malgré l'intervention des pompiers et du Samu.

Responsables du déclenchement de l'alarme alors qu'ils s'introduisaient dans l'établissement, deux jeunes âgés de 17 et 19 ans avaient été interpellés quelques jours plus tard puis avaient été mis en examen pour intrusion et dégradations. Le parquet avait rapidement indiqué que les deux adolescents n'étaient plus sur les lieux au moment de la mort du principal du collège.

"Stéphane Vitel n'a pas subi d'agression physique"

Le procureur de la République de Caen écarte désormais l'hypothèse d'une troisième personne se trouvant sur les lieux. "L'alarme anti-intrusion a déclenché un seul capteur, celui situé au niveau de la porte fracturée", a souligné Joël Garrigue à France Bleu Normandie. "Si quelqu'un s'était déplacé dans le collège, d'autres capteurs se seraient déclenchés, ce n'est pas le cas."

Alors que des "lésions cutanées minimales" ainsi qu'une "pathologie cardiaque ancienne et non traitée" avaient pu être constatées au cours de l'autopsie de Stéphane Vitel, le procureur explique que "les éléments médico-légaux penchent en faveur d'une cause naturelle de la mort." "Stéphane Vitel n'a pas subi d'agression physique. Il a plutôt été victime d'un problème cardiaque", indique-t-il.

L'enquête n'est cependant pas terminée. Des investigations restent à mener sur des problèmes que Stéphane Vitel aurait pu rencontrer dans un précédent établissement, selon son épouse, ainsi que sur la voiture qu'elle affirme avoir vu passer en trombe devant le collège pendant que son mari se trouvait dans le collège.